

Metz, le 16 février 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

**La responsable de l'unité police de l'eau**  
à

Affaire suivie par : Pauline THEIS  
Tél : 03 87 34 34 31  
E-mail : [pauline.theis@moselle.gouv.fr](mailto:pauline.theis@moselle.gouv.fr)

**Groupe 1000 Développement**  
**11, rue Saussaie en Mi-Terre**  
**57130 JOUY-AUX-ARCHES**

**OBJET** : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux dans la zone Actisud, commune de Jouy-aux-Arches

**RÉF.** : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\3220\_Remblai\JOUY aux ARCHES\2023-01\_DLE\_ACTISUD\_Bureaux Technisud III

**N° dossier** : N° DIOTA-230110-112511-044-044

Monsieur,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux dans la zone Actisud à Jouy-aux-Arches, pour lequel un accusé de réception vous a été délivré en date du 10 janvier 2023, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

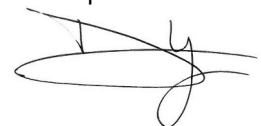
Vous pouvez entreprendre cette opération à compter du 10 mars 2023. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé et complété**. La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement de l'ouvrage.

Copies du dossier de déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de Jouy-aux-Arches pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER